

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE GROSSES-ROCHES

**13 AVRIL 2015**

PROCÈS-VERBAL d'une séance ordinaire du Conseil de la municipalité de Grosses-Roches tenue le 13 avril 2015 à 19 h 30 à la salle du 159, rue Mgr Ross à Grosses-Roches, à laquelle étaient présents (tes) les conseillers (ères), mesdames Lucille Marin, Pâquerette Coulombe et Nathalie Ayotte et messieurs Dominique Ouellet, Jean-Guy Ouellet et Jean-Yves St-Louis tous formant quorum sous la présidence de monsieur André Morin, maire.

Est également présente madame Linda Imbeault, directrice générale, secrétaire-trésorière.

Six (6) personnes assistent aux délibérations du Conseil.

**2015-04-41          ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

IL EST PROPOSÉ PAR : DOMINIQUE OUELLET

Et résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes) :

**QUE** soit adopté l'ordre du jour de la présente séance tel que préparé par la directrice générale en laissant le point varia ouvert.

ADOPTÉE

**2015-04-42          ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 2 MARS 2015**

Attendu que les membres du Conseil ayant reçu copie du procès-verbal avant la veille de la présente séance, et qu'ils désirent se prévaloir des dispositions du Code municipal du Québec relativement à l'adoption, sans lecture, de ce procès-verbal ;

IL EST PROPOSÉ PAR : LUCILLE MARIN

Et résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes) :

QUE le procès-verbal de la séance suivante soit approuvé tel que transmis :

- Procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 2 mars 2015.

ADOPTÉE

**2015-04-43          ÉTATS FINANCIERS 2014 DE LA MUNICIPALITÉ DE GROSSES-ROCHES**

Considérant que les états financiers 2014 ont été présentés et expliqués aux membres du Conseil par madame Linda Imbeault, directrice générale et secrétaire-trésorière;

En conséquence,

IL EST PROPOSÉ PAR : JEAN-YVES ST-LOUIS

ET résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes) :

QUE le Conseil municipal de Grosses-Roches accepte le dépôt des états financiers pour l'exercice financier 2014, préparés par l'auditeur indépendant, monsieur René Gauthier, comptable agréé de la firme Raymond Chabot Grant Thornton.

ADOPTÉE

**2015-04-44 APPROBATION DES MONTANTS PAYÉS ET À PAYER POUR LA PÉRIODE DU 3 MARS AU 13 AVRIL 2015**

IL EST PROPOSÉ PAR : LUCILLE MARIN

Et résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes) :

**QUE** le paiement des comptes inscrits au registre des chèques pour le compte courant pour la période du 3 mars au 13 avril 2015, pour un montant de 80,503.08 \$ et numérotés consécutivement de 2292 à 2312 pour les chèques de payes et de 2796 à 2852 pour les chèques courants inclusivement est approuvé.

ADOPTÉE

**2015-04-45 AUTORISATION DE PAIEMENT FACTURES BPR – HONORAIRES PROFESSIONNELS – PROJET ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES – SURVEILLANCE DES TRAVAUX – GÉRANCE – FACTURES # 13032581– 13032580-13032612-13032613- 13032611**

IL EST PROPOSÉ PAR : NATHALIE AYOTTE

Et résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes) :

QUE le Conseil municipal approuve la dépense et le paiement des factures suivantes, à savoir :

- Facture # 13032580 Gérance du 2014-12-27 au 2015-02-20 2,521.26 \$ incluant les taxes;
- Facture # 13032581 Suivi de garantie et support d'opération, déplacement, repas et autres du 2014-12-27 au 2015-02-20 1,684.71 \$ incluant les taxes;
- Facture # 13032611 Gérance du 2015-02-21 au 2015-03-20 137.97 \$ incluant les taxes;
- Facture # 13032612 Préparation dossier mise en demeure Transport Pierre Dionne du 2015-02-14 au 2015-03-20 2,855.39 \$ incluant les taxes;
- Facture # 13032613 surveillance au chantier, suivi de la période de garantie, déplacement et repas du 2015-02-21 au 2015-03-20 2,104.12 \$ incluant les taxes.

pour un total de 9,303.45 \$ incluant les taxes pour des honoraires professionnels dans le cadre du projet collecte, interception et traitement des eaux usées, assistance à la gérance pour la période du 2014-12-27 au 2015-03-20.

QUE le montant requis aux fins de la présente résolution soit financé par le règlement d'emprunt numéro 269 tel qu'il appert dans les budgets réservés à ces fins pour le projet d'assainissement des eaux usées et travaux connexes.

ADOPTÉE

**2015-04-46 AUTORISATION DE PAIEMENT FACTURES - RAYMOND CHABOT GRANT THORNTON - HONORAIRES PROFESSIONNELS – FACTURE # 1099616 ET 1119564**

IL EST PROPOSÉ PAR : NATHALIE AYOTTE

Et résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes) :

QUE le Conseil municipal approuve la dépense et le paiement des factures suivantes, à savoir :

- Facture # 1099616 pour rapport du vérificateur TECQ : volet Reddition de comptes au 31 décembre 2013 comprenant travail de vérification des coûts, validation de la programmation révisée, test des soumissions et transmission sur internet 2,874.38 \$ incluant les taxes;
- Facture # 1119564 facturation progressive en date du 21 mars 2015 pour vérification des livres pour l'année financière terminée au 31 décembre 2014 pour une somme de 4,484.03 \$ incluant les taxes.

pour un total de 7,358.41 \$ incluant les taxes pour des honoraires professionnels concernant la vérification des livres de la municipalité pour l'année financière terminée le 31 décembre 2014.

QUE le montant requis aux fins de la présente résolution soit prélevé dans le poste budgétaire prévu à cette fin.

ADOPTÉE

**2015-04-47 AUTORISATION DE PAIEMENT FACTURE JEAN-PIERRE CHAMBERLAND, AVOCAT – DOSSIER TRANSPORT PIERRE DIONNE**

Considérant que la Municipalité a mandaté Me Chamberland, avocat, dans le dossier de mise en demeure de Transport Pierre Dionne;

Considérant qu'une partie du mandat est réalisée;

En conséquence,

IL EST PROPOSÉ PAR : DOMINIQUE OUELLET

Et résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes) :

QUE le Conseil municipal approuve la dépense et le paiement de la facture n° 1067 pour un total de 1,073.07 \$ incluant les taxes pour des honoraires professionnels concernant le dossier ci-devant mentionné pour la période du 17 février au 6 mars 2015.

QUE le montant requis aux fins de la présente résolution soit financé par le règlement d'emprunt numéro 269 tel qu'il appert dans les budgets réservés à ces fins pour le projet d'assainissement des eaux usées et travaux connexes.

ADOPTÉE

**2015-04-48 PROGRAMME DE LA TAXE SUR L'ESSENCE ET DE LA CONTRIBUTION DU QUÉBEC (TECQ) POUR LES ANNÉES 2010-2013 – PROGRAMMATION RÉVISÉE – APPROBATION**

Considérant le rapport préparé par la Firme Raymond Chabot Grant Thornton en date du 30 mars 2015;

Considérant que la reddition de comptes finale dans le dossier concernant la taxe sur l'essence et contribution du Québec (TECQ) pour l'année 2010-2013 a été soumise au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire pour approbation;

En conséquence,

IL EST PROPOSÉ PAR : LUCILLE MARIN

Et résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes) :

QUE le Conseil municipal de la Municipalité de Grosses-Roches approuve les travaux des projets de la reddition de comptes finale soumise au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire dans le cadre du programme de transfert de la taxe sur l'essence et contribution du Québec (TECQ) pour les années 2010-2013.

ADOPTÉE

**2015-04-49 DÉPÔT DU RAPPORT ANNUEL DE LA GESTION DE L'EAU POTABLE 2013 – STRATÉGIE QUÉBÉCOISE D'ÉCONOMIE D'EAU POTABLE**

Considérant que dans le cadre de la stratégie québécoise d'économie d'eau potable, les municipalités ayant un réseau de distribution d'eau potable doivent compléter et transmettre un rapport sur la gestion de l'eau potable;

Considérant que les membres du conseil municipal ont pris connaissance du rapport annuel de gestion de l'eau potable 2013;

Considérant que ce rapport a été validé par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire le 5 mars 2015;

En conséquence,

IL EST PROPOSÉ PAR : LUCILLE MARIN

Et résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes) :

QUE le Conseil municipal de la Municipalité de Grosses-Roches accepte le dépôt du rapport annuel 2013 de la gestion de l'eau potable daté du 10 novembre 2014, préparé par la directrice générale, madame Linda Imbeault.

ADOPTÉE

**2015-04-50    APPUI AU CLUB DES 50 ANS ET PLUS DE GROSSES-ROCHES**  
**– PROJET PACTE RURAL**

Considérant que le Club des 50 ans et Plus de Grosses-Roches a déposé une lettre en date du 8 avril dernier concernant une demande pour appuyer un projet qu'il prévoit déposer dans le cadre du pacte rural;

Considérant que ledit projet si réaliser permettrait d'améliorer la salle qui est un lieu de rassemblement important pour notre petite communauté par ses activités et autres;

En conséquence,

IL EST PROPOSÉ PAR : JEAN-YVES ST-LOUIS

Et résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes) :

QUE le Conseil municipal de la Municipalité de Grosses-Roches accepte d'appuyer le Club des 50 ans et Plus pour son projet déposé dans le cadre du Pacte rural pour l'amélioration du bâtiment et l'acquisition d'équipements divers.

ADOPTÉE

**2015-04-51    DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DU CLUB DES 50 ANS ET PLUS DE GROSSES-ROCHES**

Considérant que le Club des 50 ans et Plus de Grosses-Roches a déposé une lettre en date du 8 avril dernier sollicitant une aide financière pour la réalisation d'un projet pour l'amélioration des infrastructures déposé dans le cadre du pacte rural;

Considérant que si le projet est accepté ledit Club doit fournir 10 % du coût des travaux représentant la part du milieu;

Considérant que ledit Club sollicite un peu l'aide de la Municipalité pour réussir à amasser le 10 %;

Considérant que la Municipalité appuie ledit projet;

En conséquence,

IL EST PROPOSÉ PAR : LUCILLE MARIN

Et résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes) :

QUE le Conseil municipal de la Municipalité de Grosses-Roches accepte de verser une somme de 175.00 \$ au Club de 50 ans et Plus si le projet est accepté dans le cadre du Pacte rural.

ADOPTÉE

**2015-04-52    AUTORISATION DE LA DÉPENSE ET DU PAIEMENT POUR L'ACHAT DE DEUX CUBES DE SULFATE D'ALUMINIUM POUR LE SITE DE TRAITEMENT DES BASSINS DES EAUX USÉES**

Considérant que la municipalité doit se procurer le produit pour le site de traitement des eaux usées;

En conséquence,

IL EST PROPOSÉ PAR : JEAN-YVES ST-LOUIS

Et résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes) :

QUE le Conseil municipal de la Municipalité de Grosses-Roches autorise la dépense et le paiement d'une somme de 1,940.61 \$ incluant les taxes pour l'achat de deux cubes de sulfate d'aluminium liquide vendu par la compagnie Univar pour le site de traitement des eaux usées.

ADOPTÉE

**2015-04-53      PROGRAMME D'AIDE À L'ENTRETIEN DU RÉSEAU ROUTIER  
LOCAL – COMPENSATION DE BASE AUX MUNICIPALITÉS**

Considérant que le ministère des Transports a versé une compensation de 36 962 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2014;

Considérant que les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

Considérant que la présente résolution est accompagnée de l'Annexe A identifiant les interventions réalisées par la Municipalité sur les routes susmentionnées;

Considérant qu'un vérificateur externe présentera dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition des comptes l'Annexe B ou un rapport spécial de vérification externe dûment complété;

En conséquence,

IL EST PROPOSÉ PAR : NATHALIE AYOTTE

Et résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes) :

QUE le Conseil municipal de la Municipalité de Grosses-Roches adopte et informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

ADOPTÉE

**Dossier rampe de mise à l'eau et centre touristique :**

Le maire informe les élus que la municipalité pourrait déposer un projet dans le cadre du Pacte rural qui toucherait l'amélioration de la rampe de mise à l'eau au havre de pêche et des modifications à apporter l'intérieur du centre touristique afin de créer plus de place. Les travaux proposés sont les suivants, à savoir :

- Changer les morceaux de bois qui sont endommagés sur la rampe de mise à l'eau pour la rendre plus accessible;
- Enlever la laveuse et la sécheuse;
- Enlever la douche et faire un local de rangement;
- Enlever une toilette et en laisser juste une conforme pour les personnes à mobilité réduite dans la partie arrière;

- Regarder s'il y a possibilité d'enlever le mur central pour faire une pièce à air ouverte et ainsi accueillir plus de personnes;

Un projet sera préparé et sera soumis lors d'une séance subséquente afin de déterminer les coûts.

**Dossier des équipements et infrastructure supralocaux;**

Le maire informe les élus que l'entente avec la Ville de Matane prend fin le 31 décembre prochain et que la Ville désire discuter du prochain protocole d'entente. Un comité sera formé pour en discuter avec les municipalités concernées. M. Morin propose qu'un autre membre du conseil assiste aux rencontres. M. Dominique Ouellet accepte d'y aller avec M. Morin. La conclusion de l'entente sera soumise aux élus lors d'une prochaine rencontre.

**Dossier sur l'encadrement des roulottes sur le territoire de la municipalité;**

La directrice générale est priée de convoquer une rencontre avec Matthieu Déborbe, conseiller en urbanisme de la MRC, pour faire le point sur ce dossier.

**2015-04-54 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

L'ordre du jour étant épuisé et suite à la période régulière de questions du public;

IL EST PROPOSÉ PAR : NATHALIE AYOTTE

ET résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes).

De lever la présente assemblée, il était 21 h 00.

ADOPTÉE

Secrétaire-trésorière,

Le maire,

Linda Imbeault

André Morin

*Je, André Morin, maire de la Municipalité de Grosses-Roches, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec.*

\_\_\_\_\_  
André Morin  
Maire